



LES RÉSULTATS

Bilan de la collecte des macrodéchets flottants Année 2024

DESCRIPTION & OBJECTIF

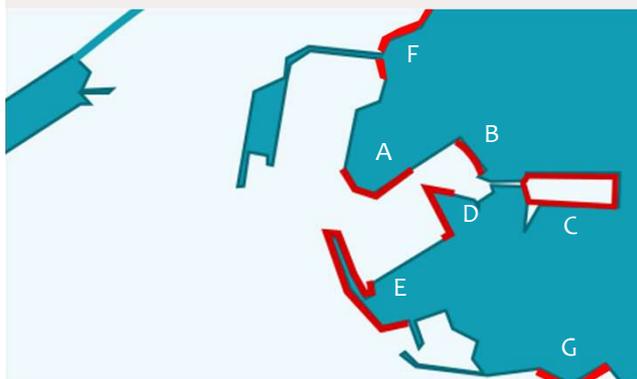
Port Atlantique La Rochelle travaille avec une société coopérative d'intérêt collectif qui assure des opérations de collecte de macrodéchets flottants dans le périmètre du port.

L'ETUDE EN QUELQUES ÉTAPES

Les macrodéchets flottants sont collectés manuellement lors de 3 interventions annuelles en mai, juin et décembre.

5,7 kilomètres de linéaire de quai sont inspectés sur 7 zones d'intervention : le quai Lombard (A), le port de service (B), le bassin à flot (C), l'avant-port (D), la digue de Chef de Baie (E), la digue de La Repentie (F) et la digue HA89 (G).

Zones d'intervention pour la collecte des macrodéchets flottants



En 2024, 610 kg de macrodéchets flottants ont été collectés sur les zones d'intervention.

Entre 2013 et 2023, la quantité de macrodéchets collectés diminue. En 2024, la quantité de déchets collectés a doublé par rapport à 2023.

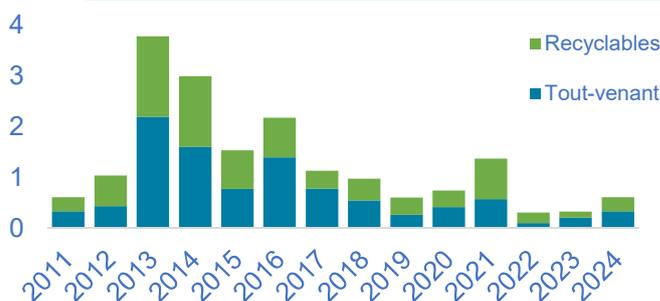
La quantité de macrodéchets collectés au port de service a fortement diminué depuis 2014 et s'est stabilisée entre 2015 et 2024, suite aux travaux d'aménagement pour le protéger de la houle.

Aucun déchet n'a été collecté sur la digue HA89 en 2024.

En 2024, le tonnage le plus important a été collecté sur la zone du bassin à flot (185 kg soit 30% des déchets collectés en 2024).

Depuis 2011, près de 18,3 tonnes de macrodéchets ont été collectés sur ces zones de collecte.

Évolution des tonnages (t)



Macro-déchets par zone de collecte (kg)

